

Edifiant séjour du ...

Suite de la page 1

de la procédure légale en la matière.

Répondant aux doléances du corps académique, scientifique, administratif ainsi qu'à celles des étudiants de trois instituts de Bukavu (ISP, ISDR et ISTM), le Secrétaire d'Etat a précisé que les décisions du Conseil exécutif quant au logement, restent invariables. C'est-à-dire que les étudiants et les professeurs jusqu'au grade de chef des travaux ne seront pas logés. Par ailleurs, les autres seront logés par compensation à raison de 2/3 du salaire.

Concernant les bourses d'études pour les diplômés post-universitaires, il a été recommandé aux intéressés d'introduire leur candidature au BEPUZA. A ce propos, la création de son antenne au Kivu facilitera la tâche.

Les assainis et autres bénéficiaires de décomp-

tes finals doivent ainsi avoir leurs apaisements. Leur position est au niveau de déblocage; l'opération n'attendant que la codification comptable au département des Finances.

Consécutivement à la libéralisation dans l'E.S.U. ainsi qu'à l'élargissement des divisions régionales de l'Enseignement supérieur et universitaire, cela doit être compris dans un plan d'ensemble. En tout cas, le pays le faisant devra tenir compte des acquis antérieurs de façon à ne pas laisser la privatisation au libertinage. Une division régionale de l'ESU, par contre n'est pas opportune. Il faudra compter aussi avec l'essaimage des instituts et des universités à travers le pays. Il s'agit encore une fois d'un programme d'ensemble.

BARHAYIGA Shafari.

Le colonel Akeye ...

Suite de la page 1

circonscription militaire, le colonel Akeye séjourne depuis jeudi dernier au Nord-Kivu.

Son séjour s'inscrit dans le cadre de sa tournée d'inspection amorcée dans les garnisons militaires de Bukavu et qu'il poursuit dans la sous-région du Nord-Kivu par Goma, Rutshuru, Bunagana, Lubero, Beni, Mutwanga, Kasindi et Masisi.

Le colonel Akeye Ahanson Engoma profitera de cette occasion pour se faire connaître de ses troupes avant de leur dire sa ligne de conduite et de lancer un appel à la vigilance par ces temps où le Zaïre et le Kivu vivent dans l'alerte des menaces proférées par le colonel libyen.

Kajangu Mususu.

Sud-Kivu

Le Président de l'Aneza/Kivu défend l'honnêteté des opérateurs économiques

Le président régional de l'Aneza/Kivu, le citoyen Mpungu Nzenze-Ka vient de séjourner à Uvira où il avait conduit une importante délégation du Conseil régional de son association.

C'est au cours d'une séance-marathon de travail tenue quelques heures après leur arrivée que le citoyen Mpungu est parvenu à faire baisser la tension qui prévalait au sein du Comité de l'Aneza/Sud-Kivu que dirige le citoyen Baleke.

Ce dernier, rappelons-le, était accusé par les siens de mener la barque à sa guise et surtout de se livrer à des pratiques douteuses qui friserait l'escroquerie.

Immédiatement après cette séance de travail, le Conseil régional et le Comité sous-régional de l'Aneza se sont retrouvés dans le cadre du ciné Mvano pour s'entretenir à bâtons rompus avec les commerçants locaux.

Le point de mire de leur entretien était le travail abattu par la commission de recouvrement forcé. Cette dernière avait mis au banc des accusés plusieurs opérateurs éco-

nomiques du Sud-Kivu qui se sont livrés à de fraudes douanières. La commission s'était servie des documents pris au départ de Kinshasa, des renseignements fournis par l'OZAC et le service de l'Immigration. Dans le cadre de la CEPGL, les douanes, la brasserie et certains services burundais lui avaient aussi fourni d'autres informations.

Les chiffres des droits d'entrée que doivent payer au Trésor public les opérateurs économiques coupables de fraude douanière sont effrayants. Ils oscillent entre 2 et 12 millions.

Le citoyen Mpungu devait préciser que 3 éléments d'appréciation entraient en ligne de compte pour fixer ces montants colossaux : le droit d'entrée à calculer sur base de la tarification en vigueur, l'amende transactionnelle et l'autre amende dite de "60 %" due à la suite d'une importation faite sans licence.

Les poursuites judiciaires seraient déjà entamées à l'endroit des importateurs fautifs.

Mais une dernière chance leur est accordée au cas où les opérateurs

économiques fautifs seraient le solde différentiel

Signalons que les vices rendus par agents de l'Ofida place ont été critiqués par les commerçants les 3/4 des importations furent enregistrées autorisées par l'Ofida

Pour ce qui concerne les 18 dossiers de jusque-là en Juin le citoyen Mpungu demande que les tateurs visés soient à l'Aneza leurs à conviction en lui permettre d'informer la commission à révoquer son travail.

Ainsi donc, le de cette commission permis de retenir quelques observations.

D'abord, on ne impunément continuer à tromper l'Etat qui te et peut sévir le monde.

Ensuite, il ne à rien de pers dans les combines avec les douaniers tôt ou tard, la éclatera au grand

Enfin, le salut hommes d'affaires dans l'honnêteté étant en règle au fisc.

Musemi Kilondo

7 terroristes à la solde de la Lybie

Suite de la page 1

été finalement présentés à la presse nationale et internationale ainsi qu'aux attachés de presse des ambassades étrangères à Kinshasa.

Cette cérémonie, comme, en a décidé cette réunion, s'est déroulée vendredi, 14 juin au Salon Vert du département des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Ainsi donc, 7 terroristes entraînés en Lybie ont été présenté par le secrétaire d'Etat à la Justice, le citoyen Phanzu.

Il s'agit de Kikosi Kaboko, Simba Mutabe, Molamba Bilen-da, Lukunku, Shabani, Etutsi et Kitumbu. Les terroristes Kikosi Kaboko et Simba Mutabe ont appréhendés le 18 mai dernier, c'est-à-dire 4 jours après les déclarations menaçantes de Kadhafi faites à Bujumbura. C'était à Luvungi, localité de la Plaine de Ruzizi alors qu'ils venaient de franchir la frontière burundaise à Rugombo. Ils avaient sur eux tout un équipement de sabota-

ge et leurs objectifs étaient les suivants : "La Voix du Zaïre" à Bukavu, la Brasserie "Bralima" et les hôtels et complexes touristiques du chef-lieu du Kivu.

Quant aux cinq autres terroristes, ils étaient arrêtés par nos services de sécurité le 5 juin dernier à la frontière zaïro-burundaise. Leur aventure fut relatée par Kikosi. Depuis leur recrutement au Burundi ou en Tanzanie en passant par l'Europe pour arriver en Lybie où ils ont subi une formation para-militaire de 11 mois à Tripoli et à Bengazi. Cette révélation sur les diaboliques intentions de Kadhafi n'est qu'une infime partie de l'iceberg, environ 20%. Car le Conseil exécutif a opté pour le silence en ce qui concerne les 80% pour ne pas entraver l'action de nos services de renseignements dont le Zaïre peut être fier d'en avoir en qui est efficace !

Rappelons que le coup royal belge attendu dans la capitale le 29 juin prochain, fêtera avec nous la journée de l'indépendance et que la commission chargée d'ériger trois monuments à l'honneur et en mémoire des anciens président Joseph Kasa-Vubu, premier ministre Patrice Emery Lumumba et compagnon de la Révolution Maman Mobutu Sese Seko est à pied d'oeuvre. Pour trouver les artisans et les moyens de réalisation de ces projets.

Interrogé sur les récentes déclarations de Nguz Karl-i-Bond qui manifesterait l'intention de regagner le pays à l'occasion de la fête du 30 juin, le premier vice-président du Comité central, le citoyen Mpinga Kasenda a indiqué que les portes du Zaïre restent toujours ouvertes à tous ses fils, même ceux qui seraient égarés. Il a souligné à ce propos que ce point n'a pas retenu particulièrement l'attention des participants à la réunion du camp Ishatshi.

Editorial

Une faiblesse coupable

Suite de la

Le Kivu est en passe de devenir un terrain de prédilection pour les fraudeurs que nous considérons à juste titre comme des saboteurs. Malgré la rétention d'informations, nous sommes interrogés (Jua n° 274) sur la réserve à la saisie de 47 pointes d'ivoire provenance de Baraka. Mais, voilà qu'un autre scandale éclate à la frontière Goma-Gisenyi où 76 pointes d'ivoire sont saisies (lire article de la une). Quelle est la suite réservée à cette belle opération digne d'un roman policier ?

A ces cas de fraude se greffent des hautement explosifs où sont mêlés des personnes parfois connues. Il s'agit, vous vous en doutez, du trafic de munitions dénoncé à Kindu, Bukavu et à Goma.

Parmi les acteurs en lice se retrouvent le lieutenant-colonel et une citoyenne. La vélocité des événements et surtout la qualité des acteurs dominant la scène laissent paraître une faiblesse coupable des enquêtes et des autorités appelées à réprimer le mal avec rigueur et vigueur. Peut-être c'est à suite de l'absence de sanctions que ces "grosses légendes" se croient intouchables puisque vivant dans le sérail de la politique et de la justice.

JUA